

Certains progrès ont été réalisés à cet égard aux sommets de Versailles et de Bonn (OTAN). Les participants ont convenu d'adopter une approche économique prudente et diversifiée face à l'U.R.S.S. et à l'Europe de l'Est, et notamment de faire preuve de circonspection dans l'octroi des crédits à l'exportation. Malgré ce consensus, qui avait semblé rapprocher les pays occidentaux, le 18 juin, le président Reagan a étendu des sanctions américaines au matériel servant à l'exploitation pétrolière et gazière. Il a interdit la vente de ce matériel à l'U.R.S.S. par des sociétés étrangères détenues ou contrôlées par des intérêts américains. Les détenteurs étrangers de licences américaines sont également visés par ces restrictions. Cette initiative a de nouveau soulevé le problème de l'application extra-territoriale des lois américaines, c'est-à-dire la tentative des États-Unis de faire appliquer leurs lois à l'extérieur de leur territoire.

Pour sa part, le Canada croit depuis longtemps que les relations commerciales entre l'Est et l'Ouest peuvent profiter aux deux parties et contribuer à la stabilité dans les relations internationales. Mais nous croyons également qu'il y a lieu de faire preuve, à l'heure actuelle, de prudence dans nos relations économiques avec les pays de l'Europe de l'Est, ne serait-ce que pour des motifs d'ordre commercial. Parallèlement, nous appuyons l'idée de conclure, dans le cadre de l'accord plus large sur les crédits à l'exportation que j'ai mentionné plus tôt, un accord collectif pour éliminer, en ce qui concerne l'U.R.S.S., l'élément subvention des crédits à l'exportation.

Favoriser la
viabilité
économique
du tiers-monde

Permettez-moi de soulever un troisième problème qui s'est imposé de plus en plus à notre attention au cours des dernières décennies et qui demeurera pendant des années à venir une question d'importance vitale. Il est urgent de favoriser la viabilité économique des pays du tiers-monde et d'oeuvrer à leur intégration dans les systèmes économiques internationaux. La conjoncture économique particulièrement difficile à laquelle ces pays doivent faire face par suite de la récession actuelle n'est qu'une raison de plus de ne pas perdre de vue ce problème et de persévérer dans nos efforts pour créer un monde plus juste. La déclaration du Sommet de Versailles met en évidence cette nécessité. Il nous faut donc résister dans ces temps difficiles à la tentation de passer outre.

Il ressort clairement de ce qui précède que le système économique international subit actuellement les secousses les plus graves qu'il ait essuyées depuis la Seconde Guerre mondiale. Le Canada ne peut évidemment, à lui seul, fournir une solution à la crise actuelle. Par contre, nous pouvons, sur le plan négatif, aggraver les retombées de la crise économique internationale sur notre pays et c'est justement ce dont je veux vous parler maintenant, c'est-à-dire des moyens à mettre en oeuvre pour éviter ce danger. De façon à assurer l'objectivité, laissez-moi me reporter à une analyse de la situation faite par l'O.C.D.E.

Des modérations
salariales
s'imposent

Dans un rapport publié avant la présentation du budget canadien la semaine dernière, l'O.C.D.E. signalait que la croissance de la productivité canadienne se situe à l'avant-dernier rang parmi les 16 pays membres de l'Organisation. Selon le rapport, sur